

Département du  
NORD

Arrondissement de  
DOUAI

Canton d'ANICHE

# Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de DECHY

Délibération N°2023-09-57



Le **vingt-cinq septembre mille vingt-trois** à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de DECHY s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de **Monsieur Jean-Michel SZATNY** à la suite d'une convocation régulière envoyée le 12 septembre 2023, laquelle convocation a été affichée à l'entrée de la MAIRIE conformément à la loi.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : 29

**Etaient présents** : Mesdames, Messieurs : Jean-Michel SZATNY, Estelle MOUY, Donatien DUCATILLION, Thérèse PARISSEAU- VITALI, Paul-Noël LEFEBVRE, Monique PASTORET, Patricia DELCOURT-DELEAU, Didier LECOMTE, Mohamed IDRAHOU, Cindy DE RYCKE, Jean-Marc DUCATILLION, Marie-France ROGER, Eric HALLERS, Hugues WARUSFEL, Cindy MERY, Christophe CAUMONT, Catherine LEFEBVRE, Charles VAILLANT, Abdelaziz GUERTIT, Laëtitia TAILLE-BIJI, Gilles TUROTTE, Saïd NACER, Séverine DERUDAS, Laurent VINCENT,

**Etaient représenté(e)s** : Monsieur Stéphane SALAH (procuration donnée à Madame Estelle MOUY), Madame Corinne TABAKA- DAUBRICOURT (procuration donnée à Madame Monique PASTORET), Madame Christelle POULAIN (Procuration donnée à Monsieur Jean-Michel SZATNY), Monsieur Didier FULGEROT (procuration donnée à Monsieur Christophe CAUMONT), Monsieur Philippe MAUPIN (procuration donnée à Donatien DUCATILLION)

**Secrétaire de séance** : Madame Marie-France ROGER

## **Accord de principe pour le renouvellement à l'adhésion au service énergie collectivité**

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Climat et de sa politique « Douaisis Territoire d'Excellence Environnementale et Energétique » (DT3E), le SCOT Grand Douaisis s'est engagé depuis 2011 aux côtés des communes pour développer les conditions favorables à l'amélioration de leur patrimoine à travers la stratégie patrimoine communal.

Cette stratégie se compose de différentes actions dont le conseil et l'accompagnement des communes dans l'amélioration de leur patrimoine afin de réduire les consommations énergétiques du parc public et dans le développement des énergies renouvelables.

Ce conseil et cet accompagnement est dispensé par le Service Energie Collectivités (SEC) porté par le SCOT qui, avec des missions élargies permet de généraliser le passage à l'action de toutes les communes qui le souhaitent.

En effet, en plus du suivi des consommations, les communes sont confrontées à de nombreuses problématiques énergétiques : rénovation basse consommation, éclairage public, ouverture des marchés de l'énergie, développement des énergies renouvelables, groupements, formations des agents en interne...

Le SCOT a demandé à l'ensemble des communes de se positionner ou non sur ce dispositif pour la prochaine période de 2024-2026. Le Comité Syndical du SCOT délibérera en décembre à la suite des résultats de la consultation et fixera les modalités d'adhésion.

La commune de Dechy souhaitant développer une stratégie d'amélioration de son patrimoine, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de positionner la commune.

**Après en avoir délibéré,**

**Le Conseil Municipal,**

**Par 22 voix pour et 7 abstentions** (se sont abstenus : Monsieur Charles VAILLANT, Monsieur Abdelaziz GUERTIT, Madame Laëtitia TAILLÉ-BIJI, Monsieur Gilles TUROTTE, Monsieur Saïd NACER, Madame Séverine DERUDAS ET Monsieur Laurent VINCENT)

**DECIDE :**

- d'autoriser Monsieur le Maire à en informer le SCOT
- de mettre à l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal, l'adhésion de la commune au service SEC aux vues des modalités qui auront été définies.

**Fait et délibéré en séance  
Pour extrait conforme  
Le Maire**

**Télétransmis le 03 octobre 2023**

**Publié sur le site de la ville le 03 octobre 2023**